

Déchets

Où en est-on des composts collectifs à Clermont-Ferrand ?

CLERMONT-FERRAND VIE PRATIQUE - CONSOMMATION ENVIRONNEMENT PUY-DE-DÔME

Publié le 22/01/2019 à 14h33



Exemple d'un compost en copropriété à Chamalières © locale

D'ici à 2025, les collectivités devront permettre à tous de recycler les biodéchets. Un enjeu de taille pour les territoires, à l'image de la métropole de Clermont-Ferrand.

Allier vie citadine et composteurs, un casse-tête ? Pour les maisons disposant d'un jardin, non. Mais pour ceux vivant en appartement, trier ses biodéchets peut s'avérer être un parcours du combattant. D'ici à 2025, cela ne devrait plus être le cas.

L'échéance de 2025 en ligne de mire

Avec la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités territoriales devront permettre aux habitants de ne plus jeter leurs biodéchets dans la poubelle traditionnelle d'ici à 2025.

A Clermont-Ferrand, au Valtom, syndicat en charge du traitement des déchets ménagers ainsi que la valorisation des biodéchets (*), le dossier est en pleine réflexion. « C'est déjà pour demain », assure-t-on. Un défi de taille, déjà anticipé par le Valtom. Dès 2008, ils sont investis dans l'installation de points d'apport de biodéchets, en association avec des bailleurs sociaux, comme l'Ophis ou Auvergne Habitat.

« Grâce aux gardiens d'immeuble qui sont des relais de terrain, ces projets fonctionnent bien. S'occuper d'un composteur demande du temps et ils sont essentiels. »

TARIK NOUAR (maître-composteur au sein du Valtom)

Dans la continuité de cette démarche, le Valtom avait lancé, en 2016, un appel à candidature auprès des bailleurs privés pour installer des bacs à compost réservés aux habitants, dans des copropriétés.

Des points d'apport de biodéchets dans des copropriétés privées

Dix copropriétés privées, situées à Chamalières, Montferrand ou encore Aubière, se sont ainsi munies d'un point de compost.

A lire aussi : [Composter à Clermont : quelles sont les possibilités ?](#)

Daniel Barthelemy y avait répondu en juin 2017. « Tout a été lancé assez rapidement. J'ai été formé par Tarik Nouar et, en août 2017, le composteur était installé », explique l'Aubiérois. En tout, parmi la quarantaine de logements de ces deux barres d'immeuble, une douzaine dépose des déchets régulièrement. Toutefois, avant d'installer un composteur dans sa copropriété, Tarik Nouar rappelle qu'une étude de faisabilité doit être menée : « Il faut voir s'il y a suffisamment de place pour accueillir le bac, c'est-à-dire que l'accès soit facile, assez éloigné des habitations. Et surtout, suffisamment de personnes motivées. »

Le Valtom devrait réitérer l'appel à candidature cette année.

Un seul point de compost dans le centre-ville

Au niveau du centre-ville de Clermont-Ferrand, il n'existe qu'un seul point d'apport volontaire. Implanté dans la rue Fontgiève, ce compost avait été monté à l'initiative de l'association Terra Preta, en relation avec les jardins partagés de la même rue. Destiné à tous, contrairement aux composteurs de quartier, le composteur est toutefois victime de son succès. A tel point qu'il se retrouve « plein en permanence, avance Denis Brosset, membre de l'association Terra Preta. Ce qui demande une large logistique ».

A lire aussi : [L'association Terra Preta présente un projet de collecte](#)

Dans la continuité de ce projet, l'association veut aller plus loin : « Nous voulons pallier un manque d'offres », explique Aurélien Chapdelaine. C'est pourquoi l'association a lancé un projet de divers points de compostage collectif dans le cadre du budget participatif lancé par la Ville de Clermont-Ferrand. Affaire à suivre.

() Le Valtom, syndicat mixte départemental de collecte pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés, gère les déchets auprès de huit collectivités du Puy-de-Dôme et d'une du nord de la Haute-Loire. Les collectivités ont la responsabilité des collectes et des déchetteries.*

Chloé Tridera

CLERMONT-FERRAND VIE PRATIQUE - CONSOMMATION ENVIRONNEMENT PUY-DE-DÔME